

# Rapport public Parcoursup session 2025

IFRASS - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### IFRASS - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (33170)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (33170)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	181	6

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de notes	Nous prendrons en compte l'ensemble des notes de première et de terminale / ou du parcours universitaire en privilégiant les sciences humaines et sociales.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Nous accorderons une attention particulière aux compétences d'orthographe, de vocabulaire ainsi que vos qualités rédactionnelles et vos capacités d'argumentation, importance de la lettre de motivation en pièce jointe (pièce spécifique).	Très important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Nous prendrons en compte à travers vos expériences professionnelles la rigueur, l'engagement et le travail d'équipe.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et connaissance du statut de salarié	Nous serons attentif à votre projet de formation en lien avec les connaissances du métier, du contenu de formation et la spécificité du parcours en apprentissage (lettre de motivation en pièce jointe - spécifique).	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	En lien avec la fiche avenir, la rubrique activités et les centres d'intérêts (engagement associatif, politique, sportif, service civique ...)	Très important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

## Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- **Résultats académiques** : Résultats faibles ou irréguliers, notamment en sciences humaines et sociales.
- **Compétences rédactionnelles et méthodologiques** : Difficultés marquées en orthographe, vocabulaire, argumentation ; lettre de motivation hors sujet ou de qualité insuffisante.
- **Savoir-être et expériences** : Absence de valorisation des expériences professionnelles mises en lien avec la formation visée et /ou le métier.
- **Motivation et cohérence du projet** : Projet peu en lien avec le métier d'éducateur spécialisé, méconnaissance de la formation
- **Engagements et activités** : Absence d'expériences citoyennes, associatives ou extra-scolaires significatives.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Plusieurs éléments sont pris en compte pour l'examen des vœux :

- Notations issues des dossiers scolaires (notes des bulletins scolaires de terminale, notes du bac de français, ...),
- Motivation à entrer en formation et à exercer la profession (fiche projet de formation),
- Mise en avant d'expériences professionnelles, de stages, d'engagements citoyens ou bénévoles... ayant un lien avec le projet de formation (fiche Activités et centres d'intérêt),
- Possession d'un diplôme en travail social ou en santé, de diplômes de l'enseignement supérieur, réalisation d'un service civique, poursuite d'études supérieures...

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats ayant fait mention de leurs expériences, motivation, intérêts pour le métier, permettant de valoriser une certaine maturité pour démarrer un parcours de formation en 3 ans en alternance, se trouvent mieux classés. Il est donc important pour les candidats de remplir précisément leur dossier Parcoursup et d'éviter des arguments généraux qui ne donnent pas à voir la pertinence du projet de formation. Nous invitons les candidats à soigner leur CV et à détailler les informations en lien avec le projet de formation.

Les démarches de recherche d'employeur doivent commencer dès janvier pour permettre une entrée en formation réussie. Nous invitons les candidats à en rendre compte dans la lettre de motivation.

**Signature :**

Jérémie TREBEL,

Directeur de l'établissement IFRASS